

Ville de  
Pont-Rouge



## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière adjointe de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025, par sa résolution numéro 166-07-2025, a autorisé la vente de gré à gré de l'immeuble suivant:

DESCRIPTION DU BIEN	ACQUÉREUR	MONTANT
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 332, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, soit un terrain vacant situé sur la 2 <sup>e</sup> rue de la Montagne, à Pont-Rouge	Patrick Richard Julie Lachance	44 840,25 \$, incluant les taxes

Ledit immeuble a été vendu par acte notarié signé le 15 juillet 2025 devant Me Paule Gasse, notaire à Pont-Rouge.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 30<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.**

La greffière adjointe,

Nicole Richard